

# Programme FNEGE de Recherche en Sciences de Gestion

en partenariat avec UPE et UPEC<sup>1</sup>

Avec deux parcours selon votre profil :

**Parcours 1** : DU Projet doctoral en Sciences de Gestion<sup>2</sup>

**Parcours 2** : Doctorat en Sciences de Gestion par la VAE

Selon la loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale :

*« Toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification figurant sur une liste établie par la commission paritaire nationale de l'emploi d'une branche professionnelle, enregistrés dans le répertoire national des certifications professionnelles visé à l'article L. 335-6 du code de l'éducation. »*

<sup>1</sup> Université Paris-Est et Université Paris-Est Créteil

<sup>2</sup> Sous réserve de validation par le CA de l'Université Paris-Est Créteil - UPEC

# Pourquoi ?

## Pourquoi un tel dispositif ?

- ▶ **Faire découvrir la Recherche en Sciences de Gestion** à des salariés en entreprises, à des actifs indépendants, à des personnes en reprise d'études, à des candidats à la recherche d'une conceptualisation,
- ▶ **Développer des compétences en Recherche**
- ▶ **Obtenir une certification universitaire reconnue** (Diplôme Universitaire ou Doctorat, selon votre profil et parcours choisi).



## Pour le parcours 2 plus spécifiquement :

- ▶ **Encourager l'accès au grade de docteur**
- ▶ **Permettre** à celles et ceux qui ont acquis, au cours de leurs pratiques professionnelles, une expérience significative de la recherche scientifique, **de mener une démarche réflexive sur leurs compétences et les valoriser** en obtenant un doctorat par la VAE.

# Pour qui ?

## Deux parcours proposés selon votre profil :

### ▶ PARCOURS 1

Vous êtes **salarié d'entreprise, enseignant, actif indépendant ou en reprise d'étude** ? Vous souhaitez **découvrir la recherche en Sciences de Gestion** et tester votre motivation avant d'entamer un doctorat en Sciences de Gestion, et vous n'avez **aucune expérience en recherche** ?

**POSTULEZ** au Diplôme Universitaire (DU) «Projet doctoral en Sciences de Gestion» (Parcours 1)

Durée de la formation : 12 mois

### ▶ PARCOURS 2

Vous êtes **salarié d'entreprise, enseignant, actif indépendant ou en reprise d'étude**. Vous souhaitez **valider vos acquis d'expériences professionnelles et des recherches scientifiques** (vous avez dans ce cas déjà des productions académiques : communications scientifiques, articles publiés dans des revues à comité de lecture, ou ouvrages de recherche).

**POSTULEZ** au Doctorat en Sciences de Gestion par la VAE (Parcours 2)

Durée : 24 mois environ

# Pour qui ?

## A qui s'adresse chaque parcours ?

### ▶ PARCOURS 1

Le DU Projet doctoral en Sciences de Gestion s'adresse à des candidats ayant une solide formation de base (troisième cycle universitaire, grande école de commerce ou d'ingénieur), et une appétence pour la recherche scientifique en Sciences de Gestion.

UNIVERSITÉ —  
— PARIS-EST

### ▶ PARCOURS 2

Le doctorat Sciences de Gestion par la VAE s'adresse :

▶ à des candidats ayant une solide formation de base (troisième cycle universitaire, grande école de commerce ou d'ingénieur), une expérience de haut niveau en gestion et ayant déjà contribué à la recherche en Sciences de Gestion avec des productions académiques à l'appui (communication, article, ouvrages)

▶ à des docteurs d'autres disciplines avec une expérience professionnelle ou de recherche de plus de trois ans dans le domaine de la gestion et du management

▶ à des professeurs agrégés du secondaire qui enseignent en gestion dans l'enseignement supérieur et ont une expérience substantielle de recherche.

**UPEC**  
Connaissance - Action

UNIVERSITÉ  
PARIS-EST CRÉTEIL  
VAL DE MARNE

# Quel programme ?

## Programme de formation FNEGE commun aux deux parcours :

- Que vous soyez sélectionnés dans le parcours 1 ou 2, vous suivrez un **programme de formation commun**, délivré par la FNEGE. Ce programme de formation se déroule sur **12 mois** environ et comprend 8 modules de formation :

Module n°1 : Epistémologie et production de connaissances en Sciences de Gestion	12h
Module n°2 : Théorie des organisations	12h
Module n°3 : Identifier sa problématique et son design de recherche	12h
Module n°4 : Méthodologie de recherche qualitative (designs de recherche)	9h
Module n°5 : Méthodologie de recherche qualitative (de la collecte à l'analyse de données)	9h
Module n°6 : Méthodologie de recherche quantitative (fondements et méthodes descriptives)	9h
Module n°7 : Méthodologie de recherche quantitative (méthodes causales)	9h
Module n°8 : Rédiger et publier son travail de recherche	12h

# Quel programme ?

## Programme spécifique PARCOURS 1 :

▶ L'Université de Paris-Est Créteil assurera 25 heures de suivi individualisé par candidat (direction de projet de recherche).

Pour valider leur Diplôme Universitaire «Projet doctoral en Sciences de Gestion», les candidats devront :

- ▶ avoir **suivi l'ensemble des modules** de formation
- ▶ avoir **rédigé et présenté un mémoire** relatif au projet de recherche envisagé.

Les candidats qui auront obtenu avec succès leur DU pourront se voir **proposer un directeur de thèse** en Sciences de Gestion dans une des universités partenaires de la FNEGE, afin de **poursuivre vers une thèse de doctorat**.



# Quel programme ?

## Programme spécifique PARCOURS 2 :

▶ Au terme du parcours commun, le candidat du parcours 2 suivra un 9<sup>ème</sup> module de formation spécifique :

**Module n°9 : Présenter et soutenir son travail de recherche et son mémoire de VAE**

7h

▶ Pendant les deux années de ce parcours, **le candidat se consacrera à la rédaction de la publication académique\*** et du mémoire de VAE. Il suivra également une **formation sous-disciplinaire individualisée** (48h sur deux ans).

La formation sous-disciplinaire **correspond à l’approfondissement de la recherche dans l’une des spécialités que le candidat devra choisir.**

Le choix de cette sous-discipline (Stratégie, Finance, GRH, Marketing, etc.) sera **adapté au profil et au souhait de chaque candidat** en fonction de son cursus antérieur.

Lors d’un rendez-vous mensuel, le directeur de recherche orientera le doctorant vers les concepts et lectures incontournables, fondateurs de la sous-discipline. Il **accompagnera progressivement le doctorant dans l’identification de la thématique, puis de la problématique de recherche**, qui sera véritablement approfondie en seconde année.

Pour valider leur Doctorat en Sciences de Gestion, les candidats devront :

- ▶ avoir suivi l’ensemble des modules de formation
- ▶ soumis son article de recherche à une revue scientifique classée FNEGE.
- ▶ rédigé un mémoire de VAE et soutenu devant un jury.

\* Il s’agit d’un travail de recherche académique de haut niveau intégrant une réflexion théorique et un travail empirique. Cette production, qui doit correspondre aux standards disciplinaires, sera présentée lors du jury et devra faire l’objet d’une soumission à un congrès disciplinaire reconnu et à une revue scientifique classée FNEGE.

# Quelle procédure ?

## Quelle est la procédure à suivre pour candidater ?

▶ **Télécharger et remplir les documents suivants** [www.fnege.org/nos-programmes/programme-de-recherche-en-sciences-de-gestion](http://www.fnege.org/nos-programmes/programme-de-recherche-en-sciences-de-gestion)

- Le **dossier de candidature**

- Le **référentiel de compétences** à partir duquel le candidat se positionne sur chacune des compétences spécifiques et justifie, lorsque c'est le cas, l'acquisition de cette compétence par ses expériences ou formations antérieures.

▶ **Joindre une note de recherche de 2 à 4 pages problématisée**, sur un sujet en Sciences de Gestion, en mobilisant des références bibliographiques de la liste FNEGE : [www.fnege.org/publications/classement-des-revues/classement-fnege-2019](http://www.fnege.org/publications/classement-des-revues/classement-fnege-2019)

**Ce dossier, dûment rempli, sera à envoyer :**

### ▶ PARCOURS 1

Par e-mail à Mme Valérie FOURCADE - [fourcade@fnege.fr](mailto:fourcade@fnege.fr)

### ▶ PARCOURS 2

Par e-mail à Mme Valérie FOURCADE - [fourcade@fnege.fr](mailto:fourcade@fnege.fr)

Par courrier à Université Paris-Est : Direction du Département des Etudes Doctorales, Immeuble La Pyramide, 80 avenue du Général de Gaulle 94000 Créteil, et par e-mail à [vae-doctorat@univ-paris-est.fr](mailto:vae-doctorat@univ-paris-est.fr)

**Si la candidature est jugée recevable, la procédure est la suivante :**

- ▶ Inscription du candidat dans l'Ecole doctorale d'Université Paris-Est Organisations, Marchés, Institutions (OMI),
- ▶ Accompagnement du candidat pour la rédaction du dossier d'explicitation de son expérience et nomination d'un accompagnant HDR,
- ▶ Intégration dans le programme de formation et soutenance devant le jury (en conformité avec le dispositif de la VAE), et délivrance du diplôme en cas de succès.



# Quelles formalités ?

## Quelles sont les dates importantes à retenir ?

- ▶ Date limite d'inscription : 6 septembre 2020
- ▶ Auditions des candidats : 17 et 18 juin 2020

## Quels sont les coûts financier et les modalités de prise en charge ?

### PARCOURS 1

Le coût du dispositif complet comprend l'inscription dans le diplôme visé et le financement de la formation.

- ▶ **5 500 € d'inscription en DU Projet doctoral en Sciences de Gestion à Université Paris-Est Créteil.**

### PARCOURS 2

Le coût du dispositif complet comprend le financement de la procédure VAE, l'inscription dans le diplôme visé et le financement de la formation.

- ▶ **4 000 € d'inscription en doctorat VAE à Université Paris-Est** (incluant les frais d'inscription au diplôme pour toute la durée du programme).
- ▶ **5 000 € de coût de formation forfaitaire pour les deux années** pour l'ensemble des modules FNEGE et le suivi individualisé (2500€ /an).

## Ces coûts peuvent être pris en charge par :

Les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCO), tels que les

- ▶ Fongecif régionaux (dont dépendent les candidats),
- ▶ Les plans de formation des entreprises des candidats,
- ▶ Les collectivités locales (la région) dans certains cas, notamment pour les demandeurs d'emploi.